

National-Foot 1/Non-paiement des arriérés de salaires Akanda FC et Missile FC traduits en justice

A.M.

Libreville/Gabon

Ces deux équipes, de même que la Linafp, ont été assignées à comparaître devant le juge des référés par leurs anciens employés pour venir répondre des accusations dont ils sont l'objet. L'audience, qui promet des révélations, aura lieu le lundi 20 mars prochain.

CINQ anciens joueurs de Missile FC (Ghislain Gnassa Chongo, Moussa Tambara, Ghislain Nzé Ondo, Philippe Ebondé, Martial Bodo Gbohor) et neuf d'Akanda FC (Rodrigue Moundounga Moundounga, Michaël Mariano Beugré, Gildas Kinga, Didier Diop Momo Nguéma, Georges Ambourouet, Laury Mba Ntoutoume, Ismaël Sada, Henri Joël Gerard Eyene Eyene et Erwin Blynn Nguéma Obampe) ont assigné leurs anciens employeurs à comparaître devant le juge des référés au cours de trois audiences prévues, pour la première, le lundi 20 mars prochain ; pour la deuxième, le mercredi 29 mars et pour la troisième, le vendredi 31 mars. Les responsables de ces deux équipes du National-Foot 1 sont appelés à venir répondre des accusations dont ils sont l'objet, ou plu-



Photo : J.F. Marola

Comment Akanda FC, dont Frédéric Gassita est le président, et...

tôt à expliquer au juge pourquoi, alors qu'il existe un contrat en bonne et due forme, que l'État donne les moyens, ils n'arrivent pas à payer leurs employés. En tout cas les joueurs suscités réclament plusieurs mois d'arriérés de salaires à ces deux clubs, au regard des contrats qu'ils ont signés. Il n'y a pas que les clubs qui doivent s'expliquer de-

vant le juge. La ligue nationale de football professionnel (Linafp) y est aussi assignée. Elle doit venir expliquer à la cour la manière dont les contrats sont élaborés. Ce, d'autant plus qu'Akanda FC conteste les sommes déclinées par ses anciens joueurs. Étant entendu que pour ce club, beaucoup de joueurs n'avaient pas de contrat. Si tel est le cas, Akanda FC



Photo : Chris OYAME

...Missile FC, dont le général de division aérienne, Maxime Ebang Edou, conduit les destinées, vont-ils gérer cette affaire ?

est en faute, aux termes des textes. Un manquement qui aurait dû conduire la Linafp à plus de vigilance et surtout de fermeté, estiment les responsables de l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG). La Linafp va donc apporter des précisions sur la nature des contrats élaborés dans le cadre du football profes-

sionnel. De même qu'elle sera amenée à apporter des éclairages sur l'argent du contribuable que reçoivent les clubs. Autant dire que ces différentes audiences promettent des révélations croustillantes. Joints au téléphone pour avoir leurs points de vue sur leur traduction devant le juge, les responsables d'Akanda FC et de Missile FC ont fait part de leur in-

tention de régler cette affaire à l'amiable. Aux dernières nouvelles, il était supposé avoir une rencontre tripartite entre la Fégafoot, les clubs incriminés et les joueurs. Il semblerait que la rencontre n'ait plus eu lieu en raison du déplacement du président de la Fégafoot.

Rappelons qu'il y a plusieurs mois de cela, les joueurs d'Akanda FC organisaient un mouvement d'humeur pour protester contre le non paiement, des mois durant (on parlait à l'époque de dix mois), de leurs arriérés de salaires. Ce mouvement de colère avait eu le mérite de révéler au grand jour des pratiques pour le moins réhébilitaires à la pratique du sport de haut niveau au sein de ce club dit professionnel. Et surtout permis à l'ANFPG de saisir l'opportunité pour livrer les noms d'autres clubs au comportement identique. C'est ainsi que Missile FC avait été cité au nombre des clubs qui n'honoraient et ne respectaient pas leurs engagements en dépit des contrats dûment signés. Tout en épargnant ceux, comme Mangasport, CF Mounana et AS Pélican, qui fournissaient des efforts pour respecter les contrats signés avec leurs employés.

Football/En prévision du match retour de la Ligue africaine des champions entre CF Mounana et le WAC de Casablanca

Les Mounanais prêts pour frapper un grand coup

MM

Libreville/Gabon

DANS la perspective de sa rencontre retour de la Ligue africaine des champions contre le Wydad Athletic club (WAC) de Casablanca (Maroc), le CF Mounana (CFM) du Gabon s'est mis résolument au travail depuis son retour, lundi dernier, de Rabat. « Pendant toutes les séances d'entraînement, après notre retour de Rabat, nous insistons sur les lacunes techniques et tactiques de l'aller. Sur le plan physique, on est restés sur l'entretien basé sur les jeux », nous a laissé entendre, hier après-midi, le préparateur physique de CF Mounana, Rock Mbani-Itanda.

Tous les joueurs du match aller, auxquels se sont ajoutés le médian Robert Nsimba Mukanu, le meneur de jeu Eric Babou Bocoum, les attaquants Rick Martel



Photo : Wilfried MBINAH

Les joueurs de CF Mounana lors de la séance d'entraînement de mercredi à Augustin-Monedan.

Allogho Mba et Serigne Diouck, étaient au rendez-vous, mercredi, sous un temps chaud. Au stade

Augustin Monedan de Sibang, où le coup d'envoi du match CFM/WAC sera donné demain. Dom-

mage que le latéral Thomas Obounet, suspendu pour avoir totalisé deux cartons jaunes, ne sera

pas au rendez-vous. Tout comme le récupérateur Massamba, exclu injustement à l'aller au

complexe sportif Prince Moulay Abdallah. « J'ai vraiment mal à la tête, parce que j'aime jouer ce genre de match. Mais ça ne fait rien, ils vont tomber », a lâché Massamba à la fin d'un entraînement où régnait une bonne ambiance entre les joueurs et les encadreurs techniques, qui « veulent, avec l'aide du Seigneur, frapper un grand coup demain. »

L'entraîneur Kevin Ibinga, tout en confirmant que l'état d'esprit de son groupe est au beau fixe, estime que CF Mounana s'est donné les chances de croire : « Les joueurs sont dans de bonnes dispositions mentales pour attaquer ce match au cours duquel CFM veut faire la différence dès la première mi-temps », a indiqué Kevin Ibinga Moutassou.

Prix des places :

- Tribunes latérales : 500 F.CFA
- Tribune réservée : exclusivement aux invités